



BULLETIN d'INFORMATION
Cercle Mixte de la Garnison de Lyon Q.G.F

SECTION DU RHÔNE
27, Av. Leclerc - 69998 LYON ARMÉES

Mars 2000

N° 17

Le mot du Président

Bien chers sociétaires et amis,

*Vous venez de m'élire à la Présidence de la Section du Rhône de la S.E.M.L.H.
Je vous en remercie très chaleureusement.*

*En quelques mots, je voudrais rendre hommage à mon prédécesseur le **Magistrat-Général G. DENIS**.
Administrateur national, pendant de longues années, vice-président de Section aux côtés du professeur
ALLEGRE.*

Pendant 3 ans il a assuré les responsabilités de président, poste qu'il quitte pour raison de santé.

*Combien, tout au long de ces nombreuses années de collaboration, j'ai apprécié le travail accompli, le
dévouement et le temps consacré à remplir au mieux les missions qui sont celles de notre Société d'Entraide.*

*Vous avez abandonné toutes fonctions au sein de notre Section, soyez assuré que vous serez toujours le
bienvenu parmi nous, si vous le souhaitez.*

*Je sais que je peux compter sur votre aide, je ne manquerai pas de faire appel à vous si le besoin s'en
faisait sentir et je vous en remercie d'avance.*

*Chers sociétaires, élu pour un mandat de 3 ans à la tête de la Section du Rhône, je m'engage comme je l'ai
fait depuis 1985 aux différents postes : « Comité des fêtes, secrétaire puis vice-président » à assurer les
responsabilités de ma fonction pour le bien de la société et de ses adhérents.*

Sachez que je serai toujours disponible à votre écoute.

*Tous les sociétaires qui me pratiquent de longue date savent que, quelles que soient les difficultés qu'ils
peuvent ou pourront rencontrer, je répondrai toujours présent pour essayer de résoudre au mieux les
problèmes qu'ils me poseront.*

*Ma tâche n'est pas des plus faciles, c'est avec beaucoup de sérénité que je l'accomplirai, je compte sur
vous tous pour m'aider.*

*Vous avez par vos différents votes placé à mes côtés des personnes compétentes, de bonne volonté et de
grand dévouement à nos missions. Je peux leur faire confiance, tous ces éléments faciliteront mon travail.*

Le Lieutenant (H.) André OTT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Ott'.

Ce bulletin est entièrement consacré au compte rendu de notre A.G. du 22/01/2000.

Fondateur : Monsieur André OTT. Comité de rédaction : Colonel Jacques BURSTERT.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JANVIER 2000.

par monsieur Robert PITIOT, secrétaire de séance

C'est devant une assemblée forte de 200 participants que Monsieur le Magistrat Général DENIS ouvre la séance à 9 heures 45.



J.C. Hermann

J. Burstert

A. Ott

A. Blanc

M. Gal G. Denis

Gal H. Juthier

La première partie de notre Assemblée Générale était réservée à l'exposé des rapports présentés par monsieur André **OTT** 1^{er} vice-président, le Colonel Jacques **BURSTERT** notre secrétaire et le Lieutenant-Colonel Jean-Claude **HERMANN** notre trésorier.

Ces différents rapports sont donnés dans leur intégralité ci-après. Ils vous donnent le reflet de la vie de notre Section par ses activités, son évolution en nombre, ses finances. Les différents rapports ont été adoptés, à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés. Cette partie se termine par l'allocution de monsieur **BLANC**, représentant notre président national le Général de C.A. A. **WOISARD**.



J.C. HERMANN

J. BURSTERT

A. OTT

Il est alors procédé à l'élection du Bureau

Sont élus ou réélus à main levée et à l'unanimité aux postes de :

Président : Monsieur André **OTT**

Secrétaire : Colonel (E.R.) Jacques **BURSTERT**

Trésorier : Lieutenant-Colonel(H.) Jean-Claude **HERMANN**

Pour l'élection des Vice-Présidents : 4 candidats se présentent pour 3 postes à pourvoir, le vote a donc lieu à bulletins secrets.

Pour 981 inscrits il y eut 447 votants et **396 suffrages exprimés** :

Sont élus :

Monsieur le Général (C.R.) Jacques **MARC** (352 voix)

Monsieur le Médecin Colonel (E.R.) André **BOUDET** (342 voix)

Madame Lucette **LACOUTURE** (231 voix)

Le Président élu, André OTT, exprime ses remerciements à l'Assemblée, en rappelant ses responsabilités passées.

Il demande à Monsieur l'inspecteur Général André **BLANC** de bien vouloir proposer à Monsieur le Président de la Société d'Entraide, le Général Arsène **WOISARD** la promotion du Magistrat Général **DENIS** à la présidence honoraire de la Section



Le vote à main levée ! ! ! !



Après une courte pause sont accueillies les personnalités, parmi lesquelles :

- Monsieur Michel BESSE, Préfet de la Région Rhône-Alpes
- Monsieur le Général Jean-Michel de WITERSPACH-THOR, Gouverneur Militaire de LYON
- Monsieur le Général Jean-Claude GILLOT, commandant la Région de Gendarmerie Méditerranée
- Monsieur Gilbert CHABROUX, Sénateur - Maire de VILLEURBANNE
- Monsieur Georges PERRET, Conseiller Général représentant Monsieur Michel MERCIER, Président du Conseil Général du Rhône
- Monsieur André MARECHAL, Adjoint au Maire de LYON représentant Monsieur Raymond BARRE, Député Maire de LYON
- Madame Marie-Chantal DESBAZEILLE, Maire du 7^{ème} arrondissement de LYON
- Monsieur le Général Henri JUTHIER, Président des Décorés au Péril de Leur Vie
- Messieurs les Présidents
 - Général CHAIX, Section de l'Ardèche
 - Jacques MAZET, Section de la Loire
 - Lieutenant Colonel SOYER représentant le Gal GUILLAND, Section de l'Ain
 - Colonel Pierre DESROCHES, Section de la Savoie (excusé)

Remise du prix de la Légion d'Honneur

Il revient à Monsieur Robert GAUTHIER, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, de faire l'éloge du jeune lauréat : Fabrice MATHURIN.

Au préalable, Monsieur Robert GAUTHIER rappelle la méthode de choix des candidatures à ce prix, qui concerne des élèves de classe terminale classique, moderne ou technologique. En 1999, trois excellents dossiers ont été sélectionnés (ceux de deux garçons et d'une fille).

En définitive, c'est Fabrice MATHURIN du Pensionnat « Aux Lazaristes », qui a été choisi comme lauréat.



F.MATHURIN A. OTT M.Gal G. DENIS

Né le 3 août 1981, ce jeune a obtenu un « bac technique scientifique » et a été admis en « Maths Sup. », où il se distingue comme Major de sa classe.

Au point de vue scolaire, il répond parfaitement aux critères requis. C'est un excellent étudiant qui, chaque trimestre, obtient les encouragements ou les félicitations de ses professeurs avec des notes remarquables dans toutes les disciplines :

- Maths : 19,48 - Sciences : 17,50
- Histoire Géographie : 16,50 - Anglais : 14,50
- Sciences de la nature : 16,50 Philosophie 13...

Toujours le 1^{er} ou 2^{ème} dans chaque matière, il est un élément moteur de sa classe et les avis des enseignants le concernant sont très élogieux.

Sur le plan moral il a également de grandes qualités. Son comportement général tant auprès de ses camarades, que de ses professeurs et de l'administration est très satisfaisant. De plus, il apporte une aide bénévole à des élèves de seconde. C'est un garçon cultivé, amateur de musique, jouant même de la flûte traversière.

Monsieur le Magistrat Général DENIS et le nouveau Président André OTT remettent à ce jeune lauréat le prix de la Légion d'Honneur, doté d'un magnifique ouvrage sur cet ordre prestigieux et accompagné d'un chèque de 5.000 Francs.



Fabrice MATHURIN, manifestement ému, mais paradoxalement plein d'assurance, remercie Madame MATHURIN, sa mère, toujours près de lui, Monsieur GRASSELLI, son Directeur au Pensionnat 'Aux Lazaristes', toute la communauté de l'école, qui l'a toujours soutenu quand il était en difficulté, et enfin les représentants de la SEMLH, qui lui ont décerné ce prix.

Avant que la cérémonie ne se termine, Monsieur le Magistrat Général DENIS prononce quelques mots de gratitude à l'Assemblée et donne la parole à Monsieur le **Gouverneur Militaire de LYON**, qui, impressionné par la stature intellectuelle et morale du lauréat applaudit à l'exemplarité de sa scolarité.



Monsieur le Préfet de Région conclut cette magnifique réunion, en exprimant sa sympathie à la Société d'Entraide, en saluant les présidents ancien et nouveau. Il considère comme une bonne initiative, impulsée à l'origine par les Présidents de la L.H. et de l'O.N.M., la rencontre à la Préfecture des membres de deux Ordres qui apprennent ainsi à mieux se connaître et se reconnaître au service de la Société. Cette expérience est à renouveler.

Monsieur Michel BESSE poursuit son propos en affirmant que la SEMLH traduit une solidarité, une convivialité entre ses membres, qui sont source d'une sympathie agissante. Enfin, « *c'est l'occasion, ajoute-t-il, de redire ce que représentent les grandes valeurs auxquelles nous devons être attachés* » et qui sont le fondement de notre République et de la Démocratie :



- Respect des autres
- Esprit de tolérance
- Défense du civisme.

L'engagement de sa vie dans la cité, en dépit des difficultés, c'est la défense au quotidien par l'action collective et par l'exemple de chacun, véritable combat personnel.

Et Monsieur le Préfet achève ses propos de haute volée en remerciant ceux qui participent à la vitalité de la société d'entraide et qui la font vivre de leur civisme.



La séance est levée à 12 heures 15.

Un vin d'honneur et le déjeuner, auxquels étaient conviés conjoints et amis, terminent la cérémonie dans une ambiance sympathique et conviviale.

• Allocation d'ouverture du Président de Section

le Magistrat Général Gabriel DENIS.

Bien chers amis de notre S.E.M.L.H.,

Je suis heureux de vous accueillir ce jour. Votre nombreuse assistance prouve que vous attachez une réelle importance à l'élection de votre nouveau bureau.

Comme vous le savez déjà, il n'y a qu'un seul candidat pour chacun des postes de Président, Secrétaire et Trésorier et par conséquent, conformément aux statuts, ces élections se feront à mains levées, en réponse à mes trois demandes : approbation, refus, abstention. Par contre pour les 3 postes de vice-présidents, comme il y a 4 candidats, le vote a lieu à bulletins secrets et je me permets de vous rappeler une fois encore qu'à peine de nullité, vous devez rayer au moins l'un des 4 noms. Vous pouvez également en rayer davantage si plusieurs candidats n'ont pas votre agrément.

Puisque c'est la dernière fois que j'ai l'honneur et la charge de présider aux destinées de la section du Rhône, je ne saurais manquer de remercier tout particulièrement le premier vice-président M. OTT, le secrétaire le Colonel BURSTERT et le trésorier le Colonel HERMANN, sans lesquels rien de ce qui a été fait ou tenté n'aurait pu avoir lieu.

J'y joindrai mes remerciements pour leurs adjoints, les délégués du bureau et tout particulièrement madame TOURET qui s'est dépensée sans compter auprès des légionnaires et de leurs conjoints ayant eu des problèmes de santé ou autres. Je n'aurais garde d'oublier les présidents des 18 comités et leurs adjoints. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour vous demander de les aider en contactant les sociétaires et même les autres personnes décorées de la L.H. qui habitent dans votre quartier. En effet, nous ne savons pas toujours qui a besoin de soutien moral, matériel, ou autre, la pudeur empêchant les intéressés de se manifester. Votre action sur le terrain est indispensable à l'entraide sous toutes ses formes, en liaison avec vos présidents de comités.

Vous savez, je pense, que suite à ma démission du Conseil d'Administration National, le poste que j'ai laissé vacant a été attribué, après élection lors de l'A.G. de notre société au magistrat honoraire BECQUET qui était candidat, et ainsi notre section continuera à être représentée au sein de cette instance dirigeante. Nous lui transmettrons toute demande ou suggestion intéressant l'ensemble de notre association, celles concernant votre seule section étant du ressort exclusif de votre bureau.

J'ai constaté avec tristesse que certains sociétaires avaient omis d'acquitter leur modeste cotisation pendant 3 années consécutives, malgré des rappels annuels amicaux, et sans qu'ils aient daigné répondre à ma lettre, leur demandant, à titre strictement confidentiel, les raisons de cette abstention volontaire, ce qui aurait permis de rectifier d'éventuels errements de votre bureau ou du conseil d'administration national. Vous pouviez d'ailleurs répondre par téléphone, si vous vouliez être certain de la confidentialité : « Verba volant, scripta manent » dit l'adage.

Je suis heureux de vous présenter à monsieur André BLANC, trésorier général de la S.E.M.L.H. qui s'est spécialement déplacé pour représenter le Conseil d'Administration national à notre réunion annuelle et vous apporter les dernières précisions en réponse aux questions que vous avez posées.

Sans verser dans la mode actuelle de la parité hommes - femmes à tout prix puisque nous comptons 38 adeptes féminines, pour 793 associés masculins, je suis heureux de saluer la candidature d'une d'entre elles au poste de vice-président, et de plusieurs autres au titre d'adjoint de président de comité, en espérant que ces candidatures deviendront de plus en plus nombreuses.

Enfin, j'associerai à cette réunion le souvenir des légionnaires décédés cette année, en y joignant celui de mes éminents prédécesseurs que j'ai plus particulièrement connus, le médecin général BORON, le médecin général VITTORI et le professeur ALLEGRE. Je vous demande de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence....

Je vous remercie, et sans tarder davantage, après ce trop long prologue, je passe la parole au premier vice-président, M. OTT, qui va vous présenter le rapport d'activité.



• Rapport d'activité 1999 par Monsieur André OTT, 1^{er} Vice Président.



Mesdames, Messieurs, chers Sociétaires,

Avant de vous retracer les activités de la Section qui se sont déroulées au cours de l'année 1999, nous voudrions vous dire notre satisfaction de voir une assemblée aussi nombreuse ce qui nous réconforte dans l'action menée et nous incite à aller de l'avant.

L'année 1999 vient de se terminer, une année qui passe, rien n'est plus normal, rien n'est plus automatique, rien n'est plus inévitable et pourtant même le plus blasé d'entre-nous ne peut s'empêcher de voir dans l'arrivée d'une nouvelle année et en particulier l'an 2000, un peu d'espoir et le départ d'un nouvel optimisme.

A cette occasion nous vous adressons nos vœux de bonne année à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Bienvenue à la Section à tous les nouveaux sociétaires nommés, promus ou en provenance d'autres sections qui nous ont rejoints au cours de l'année 1999.

1999 a vu nos effectifs en diminution par rapport à 1998, notre secrétaire le Colonel BURSTERT vous en parlera dans son exposé.

Cette année nous avons eu la satisfaction de complimenter pour leurs promotions au grade de Commandeur le Professeur Jean WERTHEIMER, d'officier le Général Gérard ABIVEN, Monsieur Vincent BOYET, le Médecin en Chef Jacques BITTEL et le Commandant (E.R.) Henri BOUFFIER dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Monsieur Paul CHERQUI pour sa promotion au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite, ainsi que Monsieur Gabriel PAILLASSON au grade d'Officier des Palmes Académiques, nous leur renouvelons toutes nos félicitations.

La vie des Comités au cours de cette année a été bien animée. Nous ne reviendrons pas en détail sur chacune des manifestations, celles-ci ayant été bien commentées dans nos différents bulletins d'informations n° 15 et 16 sans omettre le compte rendu paru dans la Cohorte n° 155 de novembre 1999.

Nous ne pouvons que vous féliciter de la remarquable qualité des conférenciers présentés par les présidents de Comités, qu'ils en soient remerciés. Ces manifestations donnent vie à la Section tout en resserrant les liens de convivialité tant recherchés dans un monde où l'indifférence est le lot de chaque jour.

Le premier à ouvrir le feu, le 7 janvier fut le Général Pharmacien JACQ sur « Louis II de Bavière, l'évasion par le rêve » au cours de la 1^{ère} réunion du Comité 13 Lyon Nord-Est.

Le 13 janvier, monsieur BATAILLY président du Comité du 3^{ème} arrondissement, par la voix de monsieur Paul FEUGAT historien, fit un portrait sur les « Municipalités, 1ères lois de la Révolution ».

Le 9 février, le Magistrat Gérard BECQUET, le Médecin Général Jean d'OLIER recevaient les sociétaires du 6^{ème} arrondissement nord et sud dans les salons de la Mairie où Paul NEIDECKER nous entretenait de « l'âge d'or des Empereurs et des Sultans à la Turquie moderne ».

Le 25 mars monsieur Paul BAYLE réunissait les adhérents du 8^{ème} arrondissement dans les salons de l'hôtel de ville mis à sa disposition par monsieur le Maire. Maître RIGAL a fait revivre l'époque dramatique des années 40/45 à Lyon dans un exposé sur « la Résistance Lyonnaise ».

Le 27 avril réunion des 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} arrondissements appelés dans notre langage de tous les jours 421, le colonel RESSY président du Comité du 1^{er} arrondissement, monsieur PITIOT président du 2^{ème} arrondissement et le colonel REISSER président du 4^{ème} arrondissement, nous ont conjointement entretenus de leurs comités.

Ensuite le colonel RESSY nous fit une conférence sur l'Irlande intitulée « des Siècles d'Histoire aux plaies mal cicatrisées »

Le 7 mai ce fut au tour du comité de Villefranche-sur-Saône présidé par monsieur ELZIERE de faire partager à ses adhérents comme à ses invités le plaisir de la visite de certains sites historiques de la ville de BELLEVILLE lieu où se déroulait cette manifestation. Cette journée se termina dans le site merveilleux qu'est le Château de PIZAY.

Le 1^{er} juin sous la houlette des présidents Joseph NEYRAND président du comité du 5^{ème} arrondissement et du colonel FENOT président du comité n°11, Lyon Sud-Ouest, une visite guidée de la Bibliothèque Municipale de Lyon nous a été offerte.

Le 27 mai se situait le voyage de la Section, qui cette année se déroulait « en Dauphiné » sous un soleil éclatant, avec une grande convivialité entre les sociétaires participants à cette journée de détente pleinement

réussie par le nombre (63) et l'évolution dans un site où seule la nature est capable de nous présenter un spectacle d'une telle grandeur.

Le 13 décembre sur l'initiative de notre président le Magistrat Général DENIS et du colonel (H.) DUMAS président de la Section de l'Ordre National du Mérite, monsieur le Préfet de Région organisa dans les salons de la préfecture la réception de tous les nouveaux nommés et promus dans les 2 ordres nationaux au cours de l'année 1999. Qu'il en soit remercié, cette première fut une grande réussite appréciée de tous les membres conviés et présents.

Monsieur le Préfet nous a promis de renouveler ce rassemblement en 2000.

A tout ce que nous venons de vous exposer s'ajoute le travail des réunions du bureau tous les 1^{er} lundis du mois, ainsi que les réunions trimestrielles des présidents de Comité et de leurs adjoints.

Nous soulignerons également la participation de vos dirigeants à toutes les manifestations officielles civiles ou militaires de la Région, ceci en présence du drapeau de la Section. Félicitations à monsieur ROGINO notre porte-drapeau pour son dévouement et sa disponibilité.

Nous tenons à remercier tous les Maires d'Arrondissements qui ont eu la gentillesse de nous accueillir dans leur mairie et surtout d'assister à nos réunions ; leur présence prouve, si cela avait besoin de l'être, l'intérêt que les autorités apportent à la L.H. Continuons à être fiers d'appartenir à ce premier Ordre National.

Entraide Sociale et Morale :

Après le prestige de l'ordre comme nous venons de le présenter notre deuxième devoir est l'Entraide :

- Sociale et financière :

Cette année nous avons déposé auprès du siège à Paris 2 demandes d'allocations, elles ont été acceptées par la Commission d'Entraide pour un montant de 25 000 F.

- Morale :

Tout au long de l'année celle-ci a été marquée par des contacts téléphoniques ou physiques de la part des présidents de Comités, de la part également de madame Françoise TOURET toujours dévouée et disponible pour se rendre auprès des personnes en difficulté qui le souhaitent, nous la remercions pour la tâche délicate qu'elle assume.

Dans le même domaine, mais surtout en tant que conseiller le Médecin Colonel André BOUDET se tient à votre disposition.

Nous continuons à remettre aux familles lors d'un décès la palme funéraire, toujours bien acceptée et appréciée.

- Juridique :

Toujours assurée par le Magistrat G. BECQUET président du Comité 6 Nord et administrateur national.

Cette année il a été très sollicité.

Nous vous signalons que vous avez à votre disposition 3 résidences où il vous est possible de vous rendre, nous ne nous étendrons pas, elles sont décrites avec beaucoup de précisions dans la Cohorte de novembre 1999.

- Prix scolaire :

Cette année le prix est attribué à un élève du Lycée des Lazaristes. Le récipiendaire vous sera présenté par monsieur Robert GAUTHIER Inspecteur Général (H.) de l'Instruction publique, le prix lui sera remis par notre président le Magistrat Général DENIS.

- Annuaire :

Début mars nous allons éditer un nouvel annuaire. Il vous sera adressé gratuitement, malheureusement ce qui ne l'est pas ce sont les frais d'envoi qui restent à la charge de la Section.

Sans vouloir faire du mercantilisme, s'il vous était possible de soulager un peu nos finances nous vous en serions reconnaissants, pour cela nous vous proposons 2 formules :

Numéro 1 : pour les personnes désirant obtenir un reçu fiscal, faire un don au siège à Paris. 50% du montant de ce don étant reversé à la Section.

Numéro 2 : les personnes ne souhaitant pas de reçu fiscal font un don directement à la Section.

A votre bon cœur. Merci.

- Messe annuelle :

Cette manifestation organisée cette année par nos amis D.P.L.V. aura lieu le 26 mars 2000 à 10 heures à St-Bonaventure. Venez nombreux.

- Voyage :

Il aura lieu en mai ou juin prochain vous en serez avisés en temps voulu.

- Journal l'Entraide :

Le soin est laissé au Colonel BURSTERT de vous en parler.

Notre conclusion :

Nous souhaitons que la dynamique mise en place depuis quelques années se poursuive avec les 2 points forts de notre mission, prestige et social, s'exécutant concurremment avec l'Entraide :

- le concours au prestige de l'ordre en participant aussi souvent que possible aux différentes manifestations en contact avec les autorités civiles et militaires.

- sur le 2^{ème} point, si cette année nous avons pu obtenir des aides de notre siège, cela provient de l'action menée sur le terrain par les présidents de comités et leurs adjoints.

Dans ce domaine il y a encore beaucoup à faire, nous espérons qu'au cours de l'an 2000 il sera possible de pousser quelques portes dont les locataires n'osent pas par timidité, fierté ou toutes autres raisons faire voir ou connaître leur désarroi.

Nous leur disons n'hésitez pas à nous contacter nous sommes là pour vous écouter et vous venir en aide.

Merci de votre attention.

• Rapport du Secrétaire,

le Colonel Jacques BURSTERT Secrétaire de Section.



Mesdames, Messieurs, chers Sociétaires,

Mon plan sera le suivant :

- Présentation de notre Section et évolution des effectifs.
- Le bulletin 'L'ENTRAIDE'
- L'Annuaire
- Les Conclusions.

Présentation :

Tout d'abord un bref portrait de notre Section : Organisée en 18 Comités, 10 pour les 9 arrondissements de Lyon, 8 pour le reste du département. (présentation)

À ce jour la section comprend **981** adhérents, soit 832 titulaires (dont 1 étranger M. KENDALL) et 149 membres associés.

Sur les **832 titulaires**, (c'est-à-dire décorés), nous comptons 38 dames représentant moins de 5%.

- 1 Grand Croix M. Charles MERIEUX notre Président d'Honneur,
- 3 Grands Officiers : Général de WITASSE, MM EHRHART, WOLF,
- 31 Commandeurs,
- 208 Officiers **dont 10 dames**,
- 589 Chevaliers **dont 28 dames**.

Ces 832 titulaires comprennent 256 membres d'origine militaire soit un peu plus de 30%.

Les **149 membres associés** comprennent 139 veuves de membres ayant fait partie de notre société et 10 veuves de décorés n'en ayant pas fait partie. Elles représentent 14,6 % de l'ensemble, pourcentage stable approchant les 15% qui est, je crois, la moyenne nationale.

La moyenne d'âge est élevée puisqu'elle se situe à un peu **plus de 75 ans**. A la Section du Rhône nous avons 7 centenaires.

Notre doyen d'âge est dans sa 104^{ème} année, il s'agit de monsieur Étienne NOYEL du Comité de Tarare, suivi de monsieur Charles BARBESI du Comité n° 8.

Dans la salle, à ma connaissance, c'est le colonel Charles VUILLERMOZ notre très fidèle sociétaire qui est le doyen du jour avec bientôt 95 ans.

Le plus jeune de nos sociétaires est le médecin principal Alain PUIDUPIN qui a 37 ans depuis 4 jours et qui est aussi présent. Nous les applaudissons.

Les effectifs :

Malheureusement nos effectifs sont toujours en baisse puisque nous sommes passés de **1031** en 1997 à **1012** en 1998 et **981** cette année soit une perte annuelle croissante (19 et 31). Du point de vue recrutement, les nouvelles inscriptions représentent toujours environ 50% des nommés, il faut souligner les efforts tout particuliers que font nos présidents de Comité dans ce domaine. Efforts qui commencent à porter leurs fruits.

La principale cause de nos pertes est toujours le non-paiement des cotisations, les autres causes pouvant être qualifiées de naturelles s'équilibrent sensiblement :

45 décès, 15 mutations hors section pour 36 nouvelles adhésions et 12 arrivées soit, quand même, une perte de 11.

Il faut donc continuer à prospecter et recruter.

Par contre les radiations pour non-paiement de cotisation constituent une perte sèche que rien ne peut compenser : 8 en 1999 et ...12 prévisibles en mars de cette année.

S'il s'agit d'un oubli, comme je l'ai déjà fait l'an passé, je vous rappelle qu'il y a un moyen très simple pour résoudre ce problème : le prélèvement automatique.

Facile à mettre en place, une simple demande à faire, de préférence par mon intermédiaire ou directement au Siège, résiliable à tout moment et gratuit, il est aussi la preuve de votre fidélité à notre Société. A ce jour vous n'êtes que 22% à bénéficier de ce moyen de paiement.

Sans entrer dans le détail, aujourd'hui **9% de nos adhérents ne sont pas à jour !!**

Et l'échéance est passée de 6 mois et ...12 vont être radiés.

Le bulletin L'ENTRAIDE

Premier outil de renseignement, pour l'information de nos adhérents, nous éditons 2 fois par an notre bulletin de liaison « L'ENTRAIDE ». Exceptionnellement cette année nous avons dû faire 3 numéros, l'abondance des informations nous y ayant contraints.

Je fais à nouveau appel à vous pour nous procurer des articles inédits, des souvenirs personnels, des anecdotes...etc.

Il nous faut aussi toujours remercier le journal 'le Progrès' pour son aide précieuse, qui en réalisant les clichés nécessaires à l'impression de notre bulletin, nous permet une réelle et substantielle économie.



L'ANNUAIRE :

Notre second outil de renseignement et de cohésion est notre annuaire. Le nouvel annuaire paraîtra en mars prochain. Il conserve le même format et présentation que l'ancien mais il aura l'avantage de ne pas contenir de publicité ; il sera donc plus clair et mieux organisé et pourra ainsi être encore mieux un véritable outil de travail de proximité permettant à chacun d'entre nous de prospecter son voisinage, afin de déceler les cas difficiles souvent soigneusement cachés.

Conclusion :

L'année dernière j'avais terminé mon exposé par 3 questions dont la réponse devait nous permettre d'améliorer notre plan d'action. Je n'ai reçu aucune suggestion.

Notre plan d'action se poursuivra donc, comme par le passé, en privilégiant les points ci-après :

- **Mission d'entraide**, morale et financière en particulier. Il faut noter que toutes nos demandes, après étude et contrôle, ont été honorées par notre administration centrale.
- Au **niveau personnel** : en participant activement aux actions destinées à assurer l'indispensable devoir de mémoire et à promouvoir l'esprit civique, nous souhaitons que chacun de vous vienne apporter sa pierre à notre entreprise.
- Au **niveau collectif**, c'est là où il y a peut-être le plus à faire, instruire notre entourage et surtout notre jeunesse en lui faisant connaître l'œuvre de nos anciens et aussi la nôtre afin de les faire réfléchir sur le sens du devoir et des valeurs. L'abandon du service militaire, dernier recours d'instruction civique, n'a rien arrangé dans ce sens et nos jeunes ont bien besoin de nous.

Comme l'a écrit notre président national, le général WOISARD, notre Société ne doit pas rester figée et c'est bien à nous tous par notre action personnelle de promouvoir sa notoriété !

Nous œuvrerons donc dans ce sens.

Merci de m'avoir écouté malgré une voix défaillante !!

• Rapport financier du trésorier

Lieutenant-Colonel (H.) Jean Claude HERMANN Trésorier de Section



Les comptes de la Section du Rhône de la S.E.M.L.H.

Période du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 1999.

Recettes		Dépenses	
Allocations reçues du Siège	31 500,00	Prix Légion d'Honneur	7 195,00
Dons des Sociétaires	17 075,00	Frais de fonctionnement	71 559,83
Repas A.G. et voyages	68 935,00	Repas A.G. et voyages	62 863,54
Produits financiers	871,68		
Ventes foulards et cravates	2730,00		
Subvention Ville de Lyon	3 000,00		
Total :	124 111,68	Total :	141 618,37

EXCÉDENT DÉPENSES : 17 506,69 F.

Nos Avoirs	au 01/01/1999	au 31/12/1999
Chèques postaux	21 603,26 F	3 224,89 F
Caisse nationale d'Epargne	32 434,47 F	33 306,15 F
Totaux :	54 037,73 F	36 531,04 F

La diminution de nos avoirs, soit **17 506,69 francs** ou **2 668,88 Euros** correspond à l'excédent de dépenses.

• **Intervention de monsieur André BLANC,** **Inspecteur Général des Finances (H.), Trésorier Général de la S.E.M.L.H.**

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un très grand plaisir que d'être convié, à Lyon, à l'Assemblée générale de la Section du Rhône de notre Société d'entraide.

A Lyon, car cette ville m'a accueilli pendant mes 5 dernières années d'études, à la faculté de droit et à l'Institut d'Études Politiques, car j'y ai exercé plusieurs activités professionnelles, notamment la présidence de l'Institut Régional d'Administration et car j'y compte de nombreux amis. A la section du Rhône car j'ai pu apprécier, en écoutant les rapports présentés par messieurs OTT, BURSTERT et HERMANN, tout le dynamisme de cette section remarquablement dirigée par Monsieur le Magistrat Général DENIS, auquel nous ne saurions trop exprimer notre gratitude, au moment où il s'apprête à quitter ses fonctions de Président. J'ai notamment été frappé par la qualité et la variété des manifestations organisées et par le maillage très fin et très chaleureux en contacts humains réalisé par les 18 comités.



Vous vous attendez sans doute à ce que je vous présente la S.E.M.L.H. au tournant de ce siècle.

En essayant d'être synthétique, je dirai que 1999 a été pour notre Société, une année de consolidation, permettant en 2000 et les années suivantes de progresser sur nos objectifs statutaires de concours au prestige de l'Ordre et d'entraide, et dans notre mission de défense des valeurs.

Consolidation : J'en donnerai deux exemples relatifs à l'évolution de nos effectifs et à la situation de nos résidences.

Consolidation : J'en donnerai deux exemples relatifs à l'évolution de nos effectifs et à la situation de nos résidences.

Évolution de nos effectifs : Comme vous le savez, nous avons connu depuis une dizaine d'années une forte diminution du nombre de nos sociétaires, conséquence de la limitation des nominations voulue par le Général de Gaulle et tendant à ramener les effectifs de l'Ordre à 125.000.

Cette diminution, de l'ordre de 1.000 par an, a fait passer nos membres de 68.000 il y a 10 ans à 57.000 au début de 1999. Or, à fin 1999, nous sommes 56.618 et n'avons donc perdu que 400 sociétaires l'année dernière. Les recrutements, mieux assurés par l'action persévérante des sections, ont compensé les départs, notamment ceux dus aux décès. Seules les radiations, encore trop nombreuses, prononcées pour non paiement des cotisations pendant 3 ans, pèsent sur nos effectifs ; j'ai noté avec satisfaction que la section du Rhône s'était employée à convaincre les retardataires, le plus souvent négligents, de régulariser leur situation.

Évolution des résidences : Cette partie importante de notre activité, qui sert de support à notre entraide "collective", a connu une relative désaffection ces dernières années : les résidents permanents sont devenus plus rares, laissant des chambres inoccupées, sans que ceci soit compensé par les séjours temporaires. Le nombre de nuitées est ainsi revenu de 43.000 en 1993 à 36.000 en 1998, entraînant un accroissement inquiétant du déficit. En 1999, une légère remontée a été observée pour la première fois, due, au château du VAL comme à COSTEUR-SOLVIANE au développement des séjours courts. Par ailleurs, les diverses manifestations (réunions d'associations, familiales, mariages, etc...) déjà importantes au château de POUY ont également pris leur essor au château du VAL. Au total elles ont rassemblé plus de 7.000 participants dont la plupart ont pu ainsi découvrir nos résidences. Parallèlement, l'accueil et le confort des chambres y ont été améliorés et les conditions de gestion rationalisées permettant de commencer à réduire le déficit d'exploitation.

Tout ceci, conjugué avec le maintien d'une situation financière globale équilibrée, constitue une base solide pour l'avenir.

Nous devons en effet progresser dans la réalisation de nos deux grands objectifs statutaires.

Notre concours au prestige de l'Ordre repose tout d'abord sur notre participation active à la vie locale, avec la nécessité de nous faire connaître par une communication efficace.

Sur le plan interne, la Cohorte, notre revue, a été rendue plus attrayante et performante, tant dans sa présentation que dans son contenu. Le numéro spécial 2000 préfigure ce que pourront être les publications à venir. Vis-à-vis de l'extérieur, les techniques nouvelles de communication pourront renforcer le rôle fondamental des médias traditionnels et notamment de la presse locale.

Une occasion exceptionnelle va se présenter, celle du bicentenaire de la création de l'Ordre, en 1802, par Bonaparte. Un vaste programme de manifestations est à l'étude à la Grande Chancellerie, auquel le Président de notre Société est associé. Il comportera un maximum d'actions décentralisées, nos sections seront sollicitées, elles constituent en effet, comme l'a rappelé encore récemment le Grand Chancelier, le "relais irremplaçable de la Grande Chancellerie sur le terrain".

Nous devons également adapter l'entraide à l'évolution des besoins, eux-mêmes fonction de celle de la société, où les phénomènes d'isolement prennent le pas sur les seules difficultés financières. D'où le rôle primordial de l'entraide morale, que vous pratiquez de manière tout à fait exemplaire dans cette section par les visites aux malades, aux personnes âgées et par l'organisation de vos nombreuses manifestations.

Ceci n'empêche naturellement pas de développer en parallèle les formes financières de l'entraide et notamment l'accueil dans nos résidences à des conditions mieux adaptées aux revenus de nos sociétaires, tout particulièrement des membres associés qui nous seront signalés par les sections et les comités. Sans aller jusqu'à leur médicalisation, probablement trop coûteuse, l'équipement notamment sanitaire de leurs chambres fait l'objet d'un programme ambitieux d'amélioration, largement réalisé à COSTEUR-SOLVIANE et au château de POUY et entrepris sur plusieurs années au château du VAL.

Mais par delà la réalisation de nos missions statutaires, notre Société a un rôle plus général à remplir, celui de contribuer, par l'exemple, à la sauvegarde des valeurs, au moment où elles sont menacées par l'effacement de la famille, la désagrégation des solidarités rurales, la ségrégation dans l'habitat urbain. L'étonnante variété des talents récompensés par l'attribution de la Légion d'Honneur, qu'il s'agisse des valeurs militaires ou des mérites civils dans tous les domaines de la politique, de l'économie, du social, de l'éducation, de la culture, nous permet en effet de montrer qu'une solidarité peut exister entre des hommes très différents. Face à la montée de l'égoïsme, nous devons prouver que les progrès incontestables du bien être et de la communication peuvent être mis au service de l'action désintéressée et de l'honneur.

Les nouveaux vice-présidents élus n'ont pas eu loisir de vous adresser quelques mots de remerciement après leur élection, voici ce qu'ils vous auraient dit.

Le Général (Air-2S) Jacques MARC.

Je remercie les sociétaires de la section du Rhône pour la confiance très large qu'ils viennent de me témoigner.

Pour ceux qui ne me connaissent pas bien encore, je veux seulement préciser ici que je suis fils et petit-fils de légionnaires, membre de notre Société depuis ma nomination dans notre Ordre en 1961, et Lyonnais d'adoption depuis plus de dix-sept ans : ce sont autant de gages de mon attachement profond à notre Société, et aux Valeurs dont elle est la digne représentante.

Au cours des prochaines semaines je compte, en accord avec notre président, aller m'entretenir individuellement avec chacun de nos présidents de Comités, pour écouter leurs suggestions et leurs souhaits, entendre leurs doléances éventuelles, et noter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Je considère cette tâche comme prioritaire, car nos Présidents de Comités qui effectuent un travail souvent ingrat, avec discrétion, sérieux, et dévouement, sont les seuls à même de recueillir, à *la source*, les desiderata de tous nos Sociétaires, et j'ajouterais même de ceux qui, bien que remplissant les conditions requises, n'ont pas voulu adhérer à notre Société.

Le magistrat Général Denis, avant de renoncer à sa présidence pour raison de santé, avait vivement souhaité que cette tâche, qu'il considérait essentielle, soit entreprise au plus tôt ; je saisis l'occasion qui m'est donnée ici, pour lui renouveler l'assurance de mon profond attachement, et reconnaître le bien fondé du travail en profondeur qu'il a initié à la tête de notre Section.



Madame Lucette LACOUTURE.



Je souhaite remercier très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont manifesté leur confiance en me permettant de devenir vice-présidente de la Section du Rhône de la S.E.M.L.H. au côté du président OTT.

Je m'appliquerai à être digne de votre confiance en mettant au service de tous ce que modestement je sais faire.

Je souhaite rendre ici un hommage particulier à notre président sortant qui le premier (et avant la loi sur la parité...) avait par l'éditorial de notre journal souhaité qu'une femme arrive au bureau ; et qui, avant le résultat du vote, a rendu hommage à la candidature féminine, avec une grande élégance.

A tous heureuse et belle année 2000 !

Vie de la Section :

Décorations :

Dans notre dernier bulletin, ainsi qu'à l'Assemblée Générale nous avons omis de vous signaler la nomination au grade de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite du Médecin Général Inspecteur Jean-Pierre VIGNAT du Comité 02. Avec toutes nos excuses nous lui présentons nos félicitations les plus vives.

L'ANNUAIRE 2000

Comme vous l'a dit monsieur André OTT dans son rapport d'activité, si notre annuaire est édité gratuitement les frais d'envoi sont élevés et restent à notre charge.

Nous faisons donc appel à votre générosité pour soutenir les finances de la Section par un don (avec ou sans reçu) à la mesure des possibilités de chacun.

MERCI d'avance pour votre geste et pour l'intérêt que vous portez à notre Section.